

LA COMMUNE D'ENGIS ENGAGE

UN CHEF DE PROJET (H/F)

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

(Engagement contractuel à durée indéterminée (sous réserve du maintien du subside)

- Niveau B1 à mi-temps (17h30/semaine)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Être porteur du diplôme en rapport à l'emploi à conférer, conformément aux conditions particulières d'engagement
- Avoir satisfait à l'entretien d'embauche

Conditions particulières :

- Être titulaire d'un diplôme de bachelier à finalité sociale délivré par une haute école
- Posséder une expérience professionnelle dans la gestion de projets est un atout
- S'engager à suivre la ou les formation(s) dédiée(s) au Chef de projet dans le cadre du Plan de Cohésion sociale
- Être titulaire d'un permis de conduire B à la date d'entrée en fonction et de disposer d'un véhicule est un atout

Profil et compétences :

- Être capable d'analyser et de synthétiser les informations
- Capacité de gestion administrative et financière rigoureuse
- Posséder une bonne orthographe et pouvoir communiquer aisément
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Outlook, ...)
- Être capable de faire face à une situation imprévue et de planifier son travail en fonction des priorités et des urgences
- Travailler de manière rigoureuse et organisée
- Capacité à exécuter l'ensemble des tâches dans un délai imposé
- Faire preuve de diplomatie, de capacité d'écoute et de communication
- Posséder le sens des responsabilités
- Être flexible et dynamique

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Missions :

Sous l'autorité du Directeur général, le Chef de projet assure le suivi et le secrétariat des décisions de la Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale, la supervision et la gestion journalière ainsi que la coordination des partenariats.

Taches principales : (liste non exhaustive)

- Actualisation du diagnostic de cohésion sociale en collaboration avec les partenaires, les citoyens et les représentants politiques
- Mobilisation des partenaires impliqués dans le Plan de Cohésion sociale (PCS)
- Gestion, organisation, animation des commissions thématiques
- Construction, dynamisation et entretien du travail de réseau
- Gestion des aspects administratifs et financiers du PCS à l'égard du SPW (rapport d'activités, d'évaluation, financiers, modification du plan, conventions, adaptation des montants indexés, etc.)
- Etablissement de passerelles entre le PCS et d'autres plans stratégiques (PCDR Agenda 21 Local, etc.)
- Maintien d'une veille informative dans les différentes thématiques du PCS
- Veiller à la bonne communication autour du Plan et des actions menées tant au sein de l'administration communale qu'en externe
- Assurer le secrétariat des réunions

SITUATION CONTRACTUELLE

Rémunération :

Personnel contractuel **APE** – Contrat à mi-temps à durée indéterminée (sous réserve du maintien du subside)

Barème : échelle B1, soit 1.307,70 € brut par mois à l'échelon 0, soit sans ancienneté valorisée.

Les chèques-repas sont octroyés par l'employeur et il est possible de souscrire une assurance hospitalisation (aux frais de l'agent).

L'ancienneté barémique sera fonction de la totalité des années prestées **valorisables** et plafonnée à 6 ans pour les années prestées dans le secteur privé.

Horaire de travail :

Temps de travail : 17h30/semaine à horaire variable. Les jours de prestation seront à préciser et les prestations pourront occasionnellement survenir le soir ou le week-end.

La présence est requise et obligatoire lors du déroulement des activités liées au Plan de Cohésion sociale.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature sera composé :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae détaillé
- D'une copie du ou des diplômes requis
- D'un extrait de casier judiciaire (modèle 1)
- D'une copie de l'(des) attestation(s) d'expérience professionnelle, s'il échet

La candidature sera adressée pour le 31 août 2020 à 16h00 au plus tard à l'attention du Collège communal de et à 4480 Engis, rue Reine Astrid, 13.

Toute candidature incomplète ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable.

Personne de contact :

Jean-Luc GOVERS

Directeur général

Tél. : 04 259 89 00

e-mail : jean-luc.govers@engis.be